



CENTRE ORNITHOLOGIQUE LORRAIN
(COL)

5, rue de Nancy
54 690 Lay-S'-Christophe

col-ornitho@wanadoo.fr

Edito - Le mot du Président

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Au moment de vous présenter mes vœux pour une bonne année de terrain 2012, le contexte climatique est très différent de celui de l'hiver dernier. Douceur et humidité perdurent au point qu'on se demande si les rigueurs hivernales viendront un jour. (elles sont venues, mais après que j'aie écrit ces lignes !)

Serait-ce dû au réchauffement des relations entre nos structures ornithologiques, concrétisé en début d'hiver par l'ouverture en commun d'un système de recueil de données naturalistes de type VisioNature baptisé « Faune-Lorraine », opérationnel dès à présent pour les oiseaux ?

Plus sérieusement, nous avons là un outil qui nous permet d'être au courant en temps réel des événements ornithologiques dans la région et de réagir rapidement en cas de nécessité. D'ores et déjà, on observe un certain engouement de la communauté ornithologique pour cet outil avec plus de 30000 données saisies en un mois.

Il faut bien voir que cela ne s'est pas fait tout seul. De nombreuses personnes se sont impliquées et s'impliqueront encore à l'avenir pour faire vivre et affiner notre base de données.

Les données recueillies vont alimenter directement les deux enquêtes atlas nationales en cours, celle des oiseaux nicheurs et celle des oiseaux en hiver. Dans la région, ces deux enquêtes nécessitent un effort particulier car nous sommes en retard sur nos voisins. Certains secteurs sont peu couverts et il ne reste qu'une saison de terrain pour chacune d'elle. Faune-Lorraine peut nous aider à rattraper un peu le retard. Les bénévoles du COL n'ont donc aucun souci à se faire. Il y a du travail pour eux.

En revanche, avec la crise économique qui s'installe dans la durée et les restrictions de crédits qui vont de pair, les sources de financement du COL se resserrent et changent de nature. Rien de très inquiétant pour le moment pour nos salariés. Notre directeur, à qui je renouvelle ma confiance, veille au grain.

Bonne lecture, et à bientôt.

JEAN FRANÇOIS

BILAN DU COMPTAGE DES LARIDÉS HIVERNANTS

Durant les mois de décembre-janvier derniers s'est déroulé le 4^{ème} recensement national des laridés hivernants. Afin de rester cohérent avec le protocole retenu lors des précédentes opérations de ce type en Lorraine (comptage en fin d'après-midi sur les dortoires occupés en décembre), nous nous sommes principalement focalisés sur la 2^{nde} quinzaine de décembre en essayant de couvrir les principaux sites connus lors du week-end des 17 et 18 décembre.

Grâce à la bonne mobilisation des ornithologues régionaux, la couverture peut être jugée très satisfaisante malgré des conditions climatiques qui ont sans doute quelque peu perturbé le déroulement de ce dénombrement.

En effet la veille du week-end pressenti pour le comptage, une tempête accompagnée d'importantes précipitations a entraîné une importante montée du niveau des rivières, ce qui a eu pour effet de désorganiser certains dortoires, les mouettes semblant avoir changé temporairement de lieu de remise nocturne. Ceci explique que ces dortoires ont dû être comptés plusieurs fois.

Le tableau ci-dessous récapitule les résultats obtenus :

	Mouette rieuse		Goéland cendré		Goéland leucophée		Mouette pygmée	
	min	max	min	max	min	max	min	max
Total 54	4895	6130	6	7	1	1	1	1
Total 55	620	620	2	2	0	0	0	0
Total 57	6044	6044	3	9	0	0	0	0
Total 88	86	90	0	0	0	0	0	0
Total Lorraine	11645	12884	11	18	1	1	1	1

Pour mémoire, rappelons que le précédent recensement en 2004-2005 avait permis de comptabiliser entre 11973 et 12246 mouettes rieuses, 28 goélands cendrés et 4 goélands leucophées. Les effectifs de mouette rieuse apparaissent donc très stables. Cela semble moins vrai pour les deux espèces de goélands, mais la faiblesse des effectifs rend difficile l'interprétation de leurs variations au niveau local, d'autant plus que ce comptage s'est déroulé dans un contexte de début d'hiver particulièrement doux.

La principale surprise réside dans l'évolution de la répartition de la Mouette rieuse avec d'importants effectifs sur les étangs de Lorraine alors que le lac de Madine apparaît cette fois très secondaire.

Un grand merci aux participants et aux personnes m'ayant communiqué des données : Eric Belleville, Patrick Behr, Yann Carasco, Jean-Louis Cathala, Michel Collet, Jacques Côme, Jean-Luc Dany, Jean François, Moana Grysan, Jean-Paul Harly, Serge Kmiecik, Dominique Landragin, Guillaume Leblanc, André Loup, Frédéric Malher, Jean-Louis Migeon, Nicolas Patier, Damien Petit, Daniel Philippe, Philippe Sornette, Norbert Veber et Franck Wilt.

DAMIEN PETIT,
COORDINATEUR RÉGION LORRAINE

BILAN RÉGIONAL DE L'ENQUÊTE NATIONALE ALLOCHTONES:

Les résultats ont été transmis au coordinateur national début octobre. Les données recueillies en cours d'enquête, augmentées des archives d'Obslorraine, des comptages des oiseaux d'eau ou de la base de données LPO 57 de plus de 50 observateurs ont été prises en compte. Je remercie tous les contributeurs.

Trois espèces se reproduisent en Lorraine, la Bernache du Canada, l'Ouette d'Égypte et la Perruche à collier.

3 couples de Bernaches du Canada ont produit des jeunes en 2011 (Cattenom, Hauconcourt et Saint-Jean Rohrbach). Ces oiseaux sont probablement issus des populations nordiques ou échappées de captivité. (Un particulier en élève quelques dizaines en limite du Luxembourg, à l'ouest de Thionville) La Bernache du Canada s'est reproduite en 2010 à Damvillers (55) mais, pour 2011, aucune preuve de reproduction ne m'est parvenue avant la fin de cette enquête. Le premier cas de reproduction recueilli au titre de cette enquête date de 2009 avec un couple à Saint-Jean Rohrbach (57).

Au moins 30 couples d'Ouettes d'Égypte ont produit des jeunes en 2011. Les exploitations de granulats le long de la Moselle entre Jouy-aux-Arches et Cattenom abritent la majorité d'entre eux. 10 couples ont été notés en 54, 2 en 88 et aucun en 55 où 2 couples avaient produit des jeunes en 2010.

Pour la Perruche à collier, c'est l'agglomération nancéenne qui abrite une quinzaine de couples reproducteurs répartis dans les parcs urbains de Nancy et de Vandœuvre-lès-Nancy. Deux observations (sans preuve de reproduction) concernent le département de Moselle (Saint-Jean Rohrbach et Metz).

Pour consulter le tableau des effectifs reproducteurs cliquez « [ici](#) »

D'autres espèces ont été observées durant cette enquête : le Cygne noir, la Bernache nonnette, le Tadorne casarca, le Canard carolin, le Garrot albéole, le Pélican blanc, le Faisan vénéré, l'Inséparable de Fischer et la Perruche à croupion rouge.

JEAN-LOUIS CATHALA,
COORDINATEUR RÉGION LORRAINE

ATLAS DES OISEAUX EN HIVER

Nous en sommes au ¼ du parcours de l'enquête et l'hiver 2012/13 sera le dernier. L'ouverture au 20 décembre 2011 du système VisioNature « faune-lorraine » nous contraint à abandonner la saisie des données hivernales sur le portail national, pourtant récemment accessible, au profit de la seule saisie sur le portail de faune-lorraine. Le transfert des données vers le site de l'atlas se fait automatiquement. (Néanmoins un délai de grâce au 29 février nous a été accordé pour une ultime saisie de données atlas sur les portails nationaux) Du même coup, le système des responsabilités de mailles tombe un peu en désuétude. Néanmoins, je le maintiens car il permet de se faire une idée du niveau d'investissement au niveau régional et il peut orienter les volontaires vers les secteurs peu prospectés. Pour cela, allez voir la carte correspondante sur le site du COL. On trouvera « [ici](#) » le petit bilan visuel des données hivernales de la région récoltées par faune-lorraine réalisé par le chargé de mission Nicolas Hoffmann.

JEAN FRANÇOIS
COORDINATEUR RÉGIONAL

ATLAS DES OISEAUX NICHEURS, SAISON 2012

Il nous reste une saison d'inventaire pour les nicheurs, et celle-ci a déjà commencé. Nous en sommes donc pour eux aussi au ¾ du parcours. La consigne est à présent, comme pour les hivernants, de saisir toutes les données de nidification sur « faune-lorraine », à l'exclusion du portail national, car il n'est pas possible pour une région de saisir des données simultanément par ces deux voies. Il faut choisir. Il faudra aussi bien veiller à saisir chaque fois que possible un code atlas adéquat à choisir dans le menu déroulant.

Je vous invite à consulter sur le site du COL la carte des mailles attribuées à un responsable. Elle vous permettra de visualiser les lacunes de la couverture régionale et, si vous en avez la possibilité, de faire un effort de recherche pour essayer de combler les trous.

Pour consulter le bilan des mailles cliquer « [ici](#) ».

Pour consulter la liste des espèces cliquer « [ici](#) ».

JEAN FRANÇOIS
COORDINATEUR RÉGIONAL

DES NOUVELLES DES SALARIÉS DU COL

Mise à jour des ZNIEFF

Pour la dernière année de ce programme national, le COL s'investit dans la modernisation des ZNIEFF de Lorraine. Nous intervenons en particulier dans la plaine des Vosges, qui reste encore un des secteurs de notre région les moins bien connus.

A ce jour, nous avons proposé une cinquantaine de nouveaux périmètres ZNIEFF à enjeu avifaune. Ils feront très prochainement l'objet d'une analyse/validation, une fois incorporés à l'ensemble des propositions formulées au niveau régional, toutes disciplines confondues.

Etant donnée l'ampleur de la tâche, toute contribution ponctuelle ou proposition argumentée de site restent naturellement les bienvenues. Rappelons qu'une ZNIEFF (l'avifaune n'en constituant qu'un volet) ne donne pas lieu directement à une protection réglementaire, mais son existence témoigne néanmoins d'un enjeu important pour la conservation de la biodiversité.

L'inventaire ZNIEFF constitue un document de référence. En cela, il s'agit à la fois d'un outil de connaissance directement utilisable par les gestionnaires des milieux, mais surtout d'un outil de sensibilisation et de dialogue lorsque surviennent des projets d'aménagement. L'existence d'une ZNIEFF et sa richesse connue doivent en effet être prises en compte dans les documents d'aménagement de l'espace (p. ex. Plans Locaux d'Urbanisme) et dans toutes les études d'impact. Elle peut ainsi motiver, par son contenu (présence d'espèces protégées), la révision d'un projet qui lui porterait atteinte de manière irrémédiable.

ENS de Moselle

Depuis 2010, le COL travaille en partenariat avec le Conseil Général de Moselle sur l'avifaune patrimoniale des prairies humides des vallées alluviales classées en ENS (Espaces Naturels Sensibles). Les suivis opérés en vallée de la Nied française en 2010 et 2011 avaient notamment mis en évidence la présence en tant que nicheur du Courlis cendré, du Vanneau huppé et du Tarier des prés bien qu'en effectifs modestes. En outre, la productivité des Courlis cendrés s'était avérée très faible puisque seulement 2 poussins à l'envol avaient pu être comptés pour un total de 13 couples cantonnés dont 6 couples nicheurs certains.

Cette année, le Courlis cendré reste l'espèce phare du projet avec un suivi exhaustif et continu des couples cantonnés dans les vallées de la Nied française et de la Seille aval. Ce suivi doit permettre d'ajuster au mieux les mesures de protection en lien direct avec le

monde agricole. On peut agir en particulier via les Mesures Agri-Environnementales, dispositif financier basé sur le volontariat qui encourage les agriculteurs à développer des activités ayant des effets positifs sur l'environnement. Ici, ces mesures consistent en des réductions de fertilisation, couplées le cas échéant à des retards de fauche pour permettre aux couples de mener à bien leur nidification. Elles sont essentiellement financées, situation rare, par le CG 57 via un fonds alimenté par la Taxe des Espaces Naturels Sensibles (taxe due pour tous les travaux se traduisant par l'artificialisation d'une surface naturelle).

PHILIPPE MALENFERT,
DIRECTEUR DU COL

De nouveaux locaux pour les salariés

Le site de Velaine étant repris et dévolu à une autre affectation par le gestionnaire, les associations qui s'y trouvaient ont dû chercher une solution de repli et l'ont trouvée finalement pas très loin, à Neuves-Maisons. C'est ainsi que Philippe MALENFERT et Salomon BRODIER ont rejoint fin février leurs nouveaux locaux situés au Centre Ariane, 240 rue de Cumène à Neuves-Maisons, où ils ont retrouvé leurs collègues de Neomys et de la CPEPESC.

FAUNE-LORRAINE, QUELQUES RÉSULTATS

Au 10 mars, 400 personnes sont inscrites sur faune-lorraine et 63495 données ont été saisies, qui se répartissent sur 1558 communes. 269 espèces (dont quelques indéterminées comme les oies et les goélands) ont été saisies.

Pour l'ensemble des données, parmi les espèces les plus signalées, citons :

1) Buse variable (<i>Buteo buteo</i>)	2.8%	(1762 données)
2) Grande Aigrette (<i>Egretta alba</i>)	2.7%	(1728 ")
3) Mésange charbonnière (<i>Parus major</i>)	2.6%	(1646 ")
4) Canard colvert (<i>Anas platyrhynchos</i>)	2.5%	(1609 ")
5) Héron cendré (<i>Ardea cinerea</i>)	2.4%	(1502 ")

La Grue cendrée (*Grus grus*) arrive en 13^{ème} position avec 1078 données (en 1^{ère} position pour le mois de mars avec 304 données soit 4,1%).

Les cartes de l'atlas des oiseaux en hiver, des oiseaux nicheurs et des cartes temporaires sont consultables sur le site faune-lorraine (<http://www.faune-lorraine.org>).

Si vous ne saisissez pas encore vos données sur faune-lorraine, inscrivez vous !

JEAN-LOUIS CATHALA,
COPIL FAUNE-LORRAINE

STOC EPS 2012

Depuis la saison 2011, le protocole prévoit la réalisation d'un passage précoce et la prise en compte des observations de mammifères lors des déplacements.

Le passage précoce n'est pas obligatoire. Il doit être réalisé environ 30 jours avant le premier passage.

Les observations de mammifères sont à noter à chaque passage. Pour chaque observation, en plus du nom de l'espèce, du nombre d'individus et de la distance d'observation (moins de 25 m, de 25 à 100 m et plus de 100 m), il faut préciser le mode de déplacement, le segment de transect concerné et l'habitat dans lequel elle a été réalisée.

Deux fiches sont à votre disposition : une fiche d'aide pour la saisie des observations [« ici »](#) et une feuille de relevé [« ici »](#).

Le logiciel FEPS2011, version 2011N est disponible sur le site de téléchargement, à l'adresse : http://www.saxrub.fr/index_download.php?Organisme=ALL&Logiciel=FEPS&Version=V2011N

N'oubliez pas de me transmettre vos données avant le 1^{er} septembre, de préférence sous la forme des fichiers générés par le logiciel FEPS2011 ou, si vous ne disposez pas d'équipement informatique, en m'envoyant par courrier les **fiches d'habitat et de relevés**.

Le protocole est disponible à l'adresse : <http://vigienature.mnhn.fr/page/protocole>,
Une fiche de relevés oiseaux adaptée à la Lorraine est disponible [« ici »](#).

En fin de recueil et après vérifications, l'ensemble des données alimentera Faune-Lorraine.

JEAN-LOUIS CATHALA
COORDINATEUR RÉGIONAL
jeanlouiscathala@yahoo.fr
1A rue Jeanne d'Arc BP 20105
57 281
Maizières-lès-Metz

Bulletin d'adhésion au COL

Je souhaite adhérer au COL pour l'année 2012, je complète le formulaire ci-dessous :
Il s'agit :

- d'un renouvellement d'adhésion
- d'une nouvelle adhésion

En tant que :

- membre individuel + 18 ans : 15 €
- membre individuel – 18 ans : 5 €
- famille : 20 €
- personne morale : 50 €

Nom : _____

Prénom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Adresse : _____

Je joins mon règlement d'un montant total de _____ € par chèque bancaire ou postal libellé
à l'ordre du Centre Ornithologique Lorrain.

Date : _____

Signature :

A compléter puis à retourner accompagné de votre règlement au COL :
5, rue de Nancy
54 690 Lax-Saint-Christophe